

**Ministère de l'Ecologie,
de l'Energie, du Développement durable
et de l'Aménagement du Territoire**

La Défense, le 17 MAR. 2009

INTER-ACTIONS
4, Rue Newton
ZAC de la Gesvrine
F – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

OBJET : Demande d'extension d'homologation de plaque d'immatriculation réfléctorisée.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'extension d'homologation de plaque d'immatriculation réfléctorisée :

Marque : IMAGE DESIGN

Type :

AUTO plaque arrière blanche 275x200 blanche avec symbole européen + logo région + département

Nom et adresse du fabricant du dispositif :

INTER-ACTIONS

4, Rue Newton - ZAC de la Gesvrine - F – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 317-8, R 317-9, R 321-24 et R 322-1 à R 322-11 et compte tenu des procès-verbaux de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivrés le 03/10/2007 – 03/03/2009 sous les numéros 07/07832 – 08/09572, ce dispositif est agréé sous le numéro :

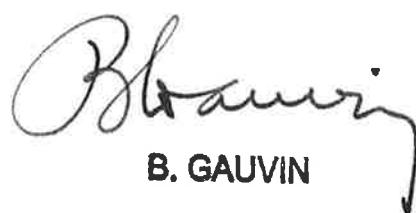
TPPR 07149 Extension 01

Motifs de l'extension :

Modification de l'Arrêté Ministériel du 15 Avril 1996 relatif aux plaques d'immatriculation pour l'introduction des plaques visées par l'Arrêté Ministériel (SIV) du 09 février 2009.

Modification du type : le type ne contiendra plus la référence mais juste la désignation.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.


B. GAUVIN